

## CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

## QUATRIEME REUNION

Londres, mai 1950

NATO UNCLASSIFIED

and

PUBLIC DISCLOSED

~~TRES SECRET~~DOCUMENT DU CONSEIL N° 1  
(D 4/1)

15 mai 1950

RAPPORT DU GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAIL SUR L'ETAT  
D'AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DU PACTE DE  
L'ATLANTIQUE NORD DANS L'ANNEE ECOULEE DEPUIS SA  
SIGNATURE.

-----

Le rapport ci-joint, relatif au point 4 de l'ordre du jour, a été rédigé par le Groupe de Travail pour donner au Conseil un bref résumé de la tâche accomplie et pour désigner les domaines où des décisions complémentaires peuvent être nécessaires.

Le Groupe de travail suggère que ce document ne soit pas soumis à une discussion en bonne et due forme, mais qu'il soit utilisé au moment où le Conseil procédera à l'examen des rapports du Comité de Défense et du Comité de Défense économique et financier et quand il déterminera les prochaines mesures à prendre.

CAE. SHUCKBURGH  
Secrétaire général

ARCHIVES

THIS COPY IS ON LOAN AND  
BE RETURNED TO INDEX UNIT

CONFIDENTIAL

TRESSECRET

-1-

Document du Conseil D 4/1  
15 mai 1950

Rapport sur l'état d'avancement dans la mise en oeuvre du Pacte de l'Atlantique Nord dans l'année écoulée depuis sa signature

-----

1. Dans l'année écoulée depuis la signature du Pacte de l'Atlantique nord, les résultats suivants ont été acquis :

a) Le Pacte a été ratifié par tous ses signataires et est entré en vigueur.

b) L'Organisation du Défense du Pacte a été créée et a commencé ses travaux.

c) Un concept stratégique a été adopté comme base du Plan de défense de l'Organisation du Pacte de l'Atlantique nord.

d) Le Groupe Permanent, faisant usage seulement pour les besoins du programme de la date de 1954, a établi sur la base de plans régionaux un premier projet de défense à moyen terme pour la région de l'Atlantique nord. Ce plan et l'estimation des forces nécessaires à son exécution ont été approuvés par le Comité militaire et le Comité de Défense en tant que "première approximation".

Le Comité militaire a déjà donné pour instructions au Groupe Permanent et aux Groupes régionaux de revoir cette première version du Plan et de l'estimation des forces qui y est jointe, en vue de réaliser les économies maximum compatibles avec la sécurité de la zone de l'Atlantique Nord".

e) Les organismes militaires de planification ont commencé leurs travaux en vue de préparer pour des cas de crise des plans de guerre à court terme sur la base des forces tenues pour actuellement disponibles.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

f) Un système de sécurité pour l'Organisation du traité de l'Atlantique nord a été convenu. Ce système n'est pas encore entièrement appliqué mais il le sera aussi tôt que les arrangements techniques auront été entièrement pris.

2.- Les organismes de planification militaire attendent des informations du Comité de Défense économique et financier sur les ressources économiques et financières qui seraient disponibles pour les besoins de la défense, alors que, dans le même temps, le Comité de Défense économique et financier attend des informations détaillées sur le coût d'un programme de défense intégré. De manière à rompre ce cercle vicieux, le Comité de Défense économique et financier a maintenant officiellement demandé au Comité de Défense de préparer une estimation des besoins financiers nécessaires à la défense des pays signataires du Pacte, estimation comportant un ordre de priorité. Le Comité de Défense a également demandé au Comité de Défense économique et financier d'examiner le point auquel les Puissances signataires du Pacte pourraient éventuellement porter leurs budgets de défense, et d'examiner les mesures économiques et financières nouvelles et mieux appropriées à la mise en oeuvre d'un programme de défense intégré.

3.- Certains résultats contribuent substantiellement à la capacité des Puissances Atlantiques de défendre la zone de l'Atlantique nord.

a) Les Gouvernements signataires ont accru leur production militaire. Les estimations de production future montrent qu'ils entendent augmenter davantage encore cette production.

CONFIDENTIAL

TRES SECRET

Document du conseil D 1/1

15 mai 1950

-34

b) En particulier, les membres du Groupe régional de planification d'Europe occidentale, en tant que signataires du Traité de Bruxelles, ont déjà convenu avant l'entrée en vigueur du Pacte de l'Atlantique d'un programme de production additionnelle de fabrications militaires. Ce programme connaît déjà certains résultats.

c) Le programme américain d'assistance pour la défense actuelle est entré en vigueur et les fournitures arrivent dans les pays européens bénéficiaires de l'aide.

4. -> Néanmoins, le fait essentiel qui ressort de cet examen est, malgré des résultats certains, que les Puissances Atlantiques ont encore à mettre en application un programme intégré pour l'accroissement de leurs forces au niveau requis pour la mise en oeuvre d'un plan à moyen terme. Certaines mesures tendant à l'achèvement et à la mise en exécution des plans ont été prises par le Comité de défense économique et financier; elles ont été exposées dans les rapports de ces organismes au Conseil. Les mesures ultérieures qui appellent l'action soit du Conseil, soit des Gouvernements, sont également décrites dans ces rapports. Ceux-ci sont transmis avec les commentaires du Groupe de travail dans les documents suivants de cette série.